



FR

CONSEIL DE DIRECTION
99^{ème} session (B)
Rome, 23-25 septembre 2020

UNIDROIT 2020
original: anglais
août 2020

Point n° 3 de l'ordre du jour: Rapports

b) Rapport sur les activités de la Fondation d'UNIDROIT

(préparé par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Mise à jour sur les activités de la Fondation d'UNIDROIT</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Le Conseil de Direction est invité à prendre note des activités de la Fondation d'UNIDROIT</i>

I. HISTORIQUE

1. Créée en 1996, la Fondation d'UNIDROIT (ci-après dénommée "la Fondation") est une organisation néerlandaise à but non lucratif qui soutient la mission d'UNIDROIT en promouvant ses instruments, en facilitant des recherches complémentaires, en organisant des séminaires et des programmes de formation, en développant des systèmes d'information sur les meilleures pratiques et d'autres matériels de référence, en recueillant des fonds. Les activités de la Fondation sont centrées sur l'identification de projets, la collecte de fonds et la réalisation d'activités qui complètent et soutiennent le travail de base d'UNIDROIT. Le site web de la Fondation est disponible à l'adresse suivante <https://unidroitfoundation.org/> (en anglais uniquement).

2. La Fondation est placée sous la direction d'un Conseil d'administration, qui est nommé conformément au Statut de la Fondation (voir Annexe I, liste des membres du Conseil d'administration de la Fondation). Le Conseil d'administration est assisté par des membres du Secrétariat (M. William Brydie-Watson et M. Hamza Hameed) pour l'exercice de leurs fonctions, et par deux Conseillers principaux.

II. ACTIVITES

3. Les activités de la Fondation intéressent les trois catégories thématiques suivantes: i) le développement économique; ii) la formation et la recherche; et iii) le patrimoine culturel. Les travaux au sein de ces catégories consistent soit en des projets spécifiques, soit en des activités promotionnelles. Voici un résumé des activités en cours de la Fondation:



DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

4. Les travaux de la Fondation sur le développement économique consistent en deux projets importants sous les auspices du [Cape Town Convention Academic Project \(CTCAP\)](#), un partenariat entre UNIDROIT et l'Université de Cambridge, avec le Groupe de travail aéronautique (GTA) comme commanditaire fondateur.

Meilleures pratiques dans le domaine de la conception et du fonctionnement du registre électronique

5. Le projet sur les meilleures pratiques dans le domaine de la conception et du fonctionnement du registre électronique a démarré en 2015, un partenariat entre la Fondation, le Centre de droit commercial du Harris Manchester College de l'Université d'Oxford.

6. Le projet sur les meilleures pratiques dans le domaine de la conception et du fonctionnement du registre électronique est la première initiative internationale qui identifie les meilleures pratiques politiques et techniques pour la conception et la mise en œuvre de registres électroniques. Le projet fournit des conseils à toutes les parties qui créent, participent ou utilisent des systèmes électroniques, notamment dans le cadre du commerce et des échanges électroniques. Le projet est étroitement lié au Protocole aéronautique à la Convention du Cap et à son Registre international des biens mobiles

7. Actuellement, on travaille à la finalisation d'un [guide on best practices for the design and operation of electronic collateral registries](#), préparé par M. Marek Dubovec, Directeur exécutif du Kozolchyk National Law Center en consultation avec les experts du projet. A ce titre, trois ateliers réunissant des experts et des universitaires spécialisés dans ce domaine ont été organisés à l'Université d'Oxford et au siège d'UNIDROIT. Le quatrième atelier aura lieu au siège d'UNIDROIT et sur Zoom le 9 septembre 2020.

Evaluation économique de la réforme du droit commercial international

8. L'évaluation économique de la réforme du droit commercial international (ci-après "Projet EE") a démarré en 2015, un partenariat entre la Fondation et le Centre de droit commercial du Harris Manchester College de l'Université d'Oxford. Il s'agit d'un projet interdisciplinaire auquel participent

le secteur industriel, les Gouvernements nationaux, les organisations internationales, les juristes et les économistes

9. Ce projet a trois objectifs:
- a. Rechercher, recueillir et évaluer les informations sur les avantages économiques d'une réforme du droit commercial international (ci-après "RDCI").
 - b. Élaborer des lignes directrices pour l'analyse gouvernementale de l'impact économique et des coûts-avantages de la RDCI;
 - c. Elaborer un cadre sur l'évaluation économique de la RDCI, qui serait une ressource pour les personnes impliquées dans le lancement, le travail ou l'examen de la possibilité de devenir partie à un instrument de CIRL.

$$\mathbf{EI} = \mathbf{[(A + B + C) \times D] - E}$$

WITH CONFIDENCE LEVEL FROM ___ [INSERT 1-5]

Where –

- **EI** is economic impact
- **A** is the net, direct impact of the new rules, rather than those applicable in the absence of reform, applied ex ante or ex post
- **B** is the net, impact of the new rules as a network, that is, the existence of international rules, applied ex ante or ex post
- **C** is the net, systemic, including developmental, impact of the new rules, rather than those applicable in the absence of reform, applied ex ante or ex post
- **D** is the extent, measured from 1 to 0, that the new rules have been or will be effectively applied by courts and authorities
- **E** is the expected (ex ante) or actual (ex post) net cost of creating and transitioning to the new rules. E does not increase over time

*The analytic framework: -

- does not address the question of how the relevant impacts will be distributed
- does not address the non-quantifiable impacts of retaining or changing existing rules
- would be applied and compared with other law reform options which seek the same objective

10. La Fondation a collaboré, dans le cadre de ce projet, avec le Groupe de travail MAC pour l'élaboration d'une évaluation économique du Protocole MAC. Le Groupe de travail MAC a financé le projet et la Fondation l'a géré. L'évaluation économique, finalisée en août 2018 peut être consultée à l'adresse suivante: voir [lien](#).

11. Cinq ateliers se sont réunis à l'Université d'Oxford et à UNIDROIT. Des résumés de ces rencontres sont disponibles sur [Foundation's website](#). Le sixième atelier sur le projet EE aura lieu au siège d'UNIDROIT et sur Zoom le 8 septembre 2020. Il adressera ses travaux sur la méthodologie utilisée dans l'application des variables du Cadre et sur le développement du projet de Guide du Cadre.

FORMATION ET RECHERCHE

12. Les activités de la Fondation en matière de formation et de recherche visent à apporter son soutien à la Bibliothèque d'UNIDROIT, au Programme de stages et de bourses de recherche d'UNIDROIT et à la promotion des instruments d'UNIDROIT. A ce titre, la Fondation soutient une initiative prise à la suite d'une décision du Conseil de Direction d'UNIDROIT à sa 92^{ème} session en 2016 de commencer la numérisation interne de tout le matériel libre de droit d'auteur présent dans la Bibliothèque d'UNIDROIT.

Soutien au Programme de bourses de recherche

13. Depuis sa création, la Fondation a fait don de plus de 250.000 euros à UNIDROIT pour les Programmes de bourses de recherche et de stages. Cette somme provient en grande partie des

redevances des ventes des Commentaires officiels à la Convention du Cap et de ses Protocoles de Sir Roy Goode, qui en a gracieusement fait don à la Fondation

14. En 2020, la Fondation a recueilli plus de 20.000 euros au profit du Programme de bourses de recherche et de stages d'UNIDROIT. Ce soutien comprend un don de 10.000 € et le financement de quatre stages spécialisés.

- a. Stage FELDENSMADRUGA-UNIDROIT: financé par le cabinet d'avocats brésilien FELDENSMADRUGA, ce stage permettra à un/e ressortissant/e brésilien/ne d'effectuer un stage de trois mois au sein du Secrétariat d'UNIDROIT à Rome en 2020.
- b. STAGES UNIDROIT-UROLA International Commercial Law: financés par le *Uniform Rule of Law Appeal* par l'intermédiaire de son Directeur général, le Professeur Don Wallace, Jr, ces stages permettront à deux personnes d'effectuer de courts stages rémunérés portant sur des questions de droit commercial au sein du Secrétariat d'UNIDROIT à Rome en 2020-2021.
- c. Bourse Association des *Alumni* d'UNIDROIT: avec les cotisations des membres de l'Association (voir détail ci-après), un/e ressortissant/e d'un pays en développement recevra une bourse pour effectuer un stage financé au Secrétariat d'UNIDROIT à Rome.

15. En 2020, la Fondation a aidé au lancement de l'Association des *Alumni* d'UNIDROIT. L'Association est une plateforme à l'usage des personnes qui ont été accueillies à UNIDROIT dans le cadre de ses Programmes de bourses de recherche, de stages et de recherches indépendantes depuis 1993. L'Association offre aux anciens étudiants l'opportunité d'échanger en ligne à l'échelle mondiale et d'être au courant des nouvelles et des événements d'UNIDROIT dans le monde entier. Elle est supervisée par UNIDROIT (en raison de son étroite association avec le Programme de bourses et de stages) et gérée par la Fondation. M. Hamza Hamed est responsable de la gestion de l'Association.

16. Les membres de l'Association bénéficient d'une série d'avantages, notamment des bulletins d'information trimestriels avec des mises à jour sur les activités d'UNIDROIT, des notifications sur les événements et conférences à venir organisés par UNIDROIT et ses partenaires dans différentes parties du monde et un accès à des groupes fermés sur Facebook et LinkedIn où ils peuvent échanger avec d'autres membres de l'Association ainsi qu'avec des membres du Secrétariat d'UNIDROIT. La cotisation annuelle est de 50 euros pour les avocats, juristes, universitaires et autres, et de 25 euros pour les jeunes professionnels et les étudiants (moins de 35 ans au 1^{er} janvier 2020). Les recettes de l'Association servent à soutenir le Programme de stages et de bourses de recherche d'UNIDROIT afin de permettre à de jeunes professionnels et étudiants de pays en développement de venir à Rome entreprendre des recherches juridiques.

17. Au 23 juillet 2020, 130 anciens élèves avaient officiellement exprimé leur intérêt pour l'Association et 90 d'entre eux avaient effectué leurs paiements pour adhérer à l'Association

Concours sur le thème UNIDROIT et le COVID-19

18. Conformément à sa mission qui consiste de développer des activités de soutien à la promotion des instruments d'UNIDROIT, et dans le cadre de la crise du COVID-19, la Fondation a lancé un concours invitant les personnes intéressées à soumettre leurs textes en anglais de 2.000 à 3.000 mots (à l'exclusion des notes de bas de page et des références) portant l'impact et l'utilité des instruments d'UNIDROIT soit pendant la pandémie du COVID-19, soit dans l'économie post-COVID-19. Le concours est parrainé par Stibbe.

19. Les participants devront soumettre leurs textes à la fondation avant le 31 août 2020. Les cinq meilleurs textes seront ainsi récompensés:

- 1^{ère} position: 2.500 € + possibilités de publication
- 2^{ème} Position: 1.500 € + possibilités de publication

- 3^{ème} position: 500 € + possibilités de publication
- 4^{ème} et 5^{ème} position: possibilités de publication

20. Ces essais porteront sur les instruments pertinents d'UNIDROIT tels que les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international, la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et ses Protocoles, la Convention d'UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés, les Guides juridiques UNIDROIT-FAO-FIDA sur l'agriculture contractuelle et/ou sur les contrats d'investissement en terres agricoles, entre autres. Ce concours vise à promouvoir la recherche et les bourses d'études sur les instruments d'UNIDROIT.

PATRIMOINE CULTUREL

21. Le Conseil d'administration de la Fondation a également exprimé le souhait de soutenir les travaux d'UNIDROIT dans le domaine de la protection du patrimoine culturel. La Fondation a initialement développé le site web du Projet académique relatif à la Convention d'UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés. Le contenu du site web - actuellement disponible à l'adresse <http://1995unidroitcap.org/> - est désormais géré par UNIDROIT.

22. La Fondation entend étendre son soutien à UNIDROIT dans ce domaine à l'avenir.

ACTION DEMANDEE

23. *Le Secrétariat d'UNIDROIT invite le Conseil de Direction à prendre note des activités de la Fondation d'UNIDROIT.*

ANNEXE I**Conseil d'administration de la Fondation:**

- Jeffrey Wool (*Président*)
- Don Wallace, Jr. (*Vice-Président*)
- Kurt Siehr (*Secrétaire*)
- Ignacio Tirado (*Trésorier*)
- Alban Caillemer du Ferrage
- Antonio De Palmas
- Louise Gullifer
- Marcello Gioscia
- Arthur Hartkamp
- Carla Sieburgh

Conseillers principaux de la Fondation:

- Michael Farley
- Marco Nicoli

Responsables de la Fondation:

- William Brydie-Watson
- Hamza Hameed